

a suscité bien des embarras dans la pratique, ait été une réalisation du dixième article de son programme. Quant aux articles un, deux, sept et huit, j'en parlerai plus loin dans les remarques que j'aurai l'honneur de vous faire. Pour le moment, occupons-nous des questions mentionnées dans le cinquième et le sixième article de son programme, savoir: adoption immédiate de moyens énergiques pour améliorer la situation financière et économie des deniers publics.

M. Mercier prend l'engagement de régulariser la position financière de la province de Québec, de diminuer les dépenses. L'a-t-il fait? J'affirme que non. Je n'ai pas besoin de chercher longtemps une preuve contre lui, c'est lui-même, c'est son trésorier, M. Shehyn, qui vient avouer que le gouvernement actuel a augmenté les dépenses annuelles de \$269,000. L'on n'a qu'à ouvrir le discours sur le budget prononcé le 15 février dernier, à la page 11, et l'on y trouve ce qui suit: "La moyenne des dépenses ordinaires annuelles de 1883 à 1887 inclusivement a été de \$3,095,939. Durant le dernier exercice (1887-88), elles ont atteint le chiffre de \$3,365,032.36."

Par conséquent, de l'aveu du trésorier, nos adversaires ont augmenté les dépenses de \$269,093 par année. Mais ce chiffre est bien audessus de la réalité, ainsi que l'a démontré d'une manière convaincante M. Desjardins, le député de Montmorency, durant la dernière session. L'augmentation des dépenses annuelles est plutôt de quatre à cinq cents mille piastres par année que de \$269,000. Au reste, en prenant même le chiffre du trésorier, on a déjà suffisamment pour condamner le gouvernement sur ce point. Mais, répond le gouvernement: "Il est vrai que nous avons augmenté les dépenses, mais nous avons augmenté les revenus." Vous avez augmenté les revenus durant l'année 1887-88, dites-vous? Il est vrai, qu'il y a eu des recettes d'un caractère spécial ou extraordinaire pour \$700,000 et plus, mais dites-moi qu'est devenue cette augmentation de recettes? Il n'en reste plus rien. Et comment ces recettes étaient-elles composées? On le sait: la somme payée par la ville de Montréal, \$125,000, la somme payée par Ontario et les arrérages de taxes commerciales. Il n'y a aucune personne de bonne foi qui voudrait soutenir que ce sont toutes des recettes ordinaires. Elles ont, pour la plus grande partie, un caractère tout à fait extraordinaire. Au reste, il n'est plus question d'en parler. Le gouvernement en a profité pour faire des gaspillages inouis, et aujourd'hui il n'en reste plus rien.

Mais, dit M. Mercier, nous avons augmenté le revenu du département des terres de la Couronne. Oui? Et de quelle manière, messieurs? L'on a augmenté la rente foncière. Ceci ferait une augmentation de \$41,000 à \$45,000. L'on a augmenté les droits de coupe, ce qui pèse non-seulement sur les marchands de bois, mais aussi, et beaucoup sur les colons. Mais d'un autre côté, vous avez augmenté les dépenses du département des terres pour

un chiffre de plus de \$70,000 par année, si "l'on prend la moyenne des dépenses des neuf années depuis 1878 à 1886 inclusivement, laquelle moyenne donne la somme de \$130,580.18, tandis que pour l'année 1889 expirée, le gouvernement a demandé pour le département des Terres de la couronne la somme de \$212,200. Si donc il y a augmentation de recettes dans le département, il y a augmentation de dépenses pour un montant énorme. Je constate que pour l'année 1888, l'on y a dépensé \$184,594.93. L'on a demandé pour l'année 1888-89 \$212,200, mais il paraît certain qu'au commencement de l'année fiscale courante, l'on a dû prendre des crédits votés pour cette année afin de payer des engagements de l'année dernière, c'est-à-dire, pour l'année 1889; de sorte que, l'on aurait raison de soutenir, et je crois que la chose sera facilement établie à la prochaine session, qu'on a dépensé, durant l'année 1889, dans le département des terres, de \$200,000 à \$250,000, et peut-être même plus, ce qui fait encore une somme plus forte dans l'augmentation des dépenses, que celle que je mentionnais tout à l'heure.

J'oubliais, il y a un instant, de dire qu'il faut également tenir compte du fait que l'automne dernier, au mois d'octobre, le département a vendu des limites à bois pour un montant de \$146,000. L'on ne soutiendra pas que c'est là un revenu qui devra se renouveler tous les ans. C'est une recette d'un caractère spécial et extraordinaire.

Malgré tout cela, lorsqu'on tient compte de l'augmentation des dépenses et de la manière dont ce département est administré, l'on arrive facilement à la conclusion que l'augmentation véritable dans le revenu n'est pas d'une nature telle ni pour un montant tel que le gouvernement doit ou devrait beaucoup s'en glorifier. Il ne faut pas oublier non plus que le revenu de ce département a déjà dépassé, en les années 1882-1883, le chiffre de \$800,000.

M. Mercier voulait, disait-il, faire disparaître les déficits que les conservateurs avaient laissés. A propos de déficit, j'aimerais à mettre devant vous ce que je crois être une preuve irrécusable du peu de fondement des allégations de M. Mercier devant le corps électoral au sujet de l'administration des conservateurs.

J'ai ici en mains—c'est bien le cas de dire: "*Scripta manent*"—j'ai ici en mains un extrait d'un discours prononcé par lui à Saint-Hyacinthe, le 12 février 1887. Ce discours a été publié par la *Patrie* le 15 du même mois. J'y lis ce qui suit—remarquez bien les mots, Messieurs:

*La vérité exacte au sujet des déficits et du surplus dans les revenus provinciaux pendant les trois dernières années.*

"L'ancien gouvernement, dit M. Mercier, a persisté à soutenir que pendant les deux dernières années, il y a eu un surplus annuel. J'ai en conséquence écrit à l'auditeur provincial de me don-